



pinypon

soi

remboursés

dès 20 euros d'achat

Offre valable du 01/01/2014 au
30/04/2014. Voir modalités
de l'offre en magasin.



www.pinypon.fr

* Voir modalités au dos du flyer





Offre de remboursement différé de 50%
dès 20 euros d'achat dans la gamme Pinypon*



Offre de remboursement différé de 50%, valable du 01/01/2014 au 30/04/2014, dès 20€ d'achat parmi les produits Pinypon suivants : Figurine Smiley (700010140), Figurine Pinypon et son Animal (700011064), Figurine Princesse (700010257), la Sirène et son animal (700011171), Figurine Fée (700008932), Figurines Pinypon Terreur (700011135) et la Moto Side Car (700010259). Remboursement limité à 40€ par demande.

Pour bénéficier de cette offre, il vous suffit d'acheter en une seule fois des produits Pinypon pour un montant minimum de 20€ parmi les références citées ci-dessus, entre le 01/01/2014 et le 30/04/2014 et de joindre le ticket de caisse original sur lequel seront entourés les libellés et montants de vos achats Pinypon, de recopier les codes barres se trouvant sur les boîtes de vos achats Pinypon, et d'indiquer vos coordonnées complètes en majuscules dans la partie ci-dessous ou sur papier libre.

Envoyer le tout accompagné de l'IBAN/BIC sous pli suffisamment affranchi avant le 6 mai 2014 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante:
SGA Pinypon – BP 170 – 92805 Puteaux Cedex

Nom: Prénom:

Adresse complète:

Code postal: Ville:

Téléphone: Email :

Date de naissance:

Je souhaite recevoir d'autres informations et offres promotionnelles de la part de Famosa France



www.pinypon.fr

Famosa

Le remboursement se fera par virement bancaire dans un délai approximatif de 4 semaines hors cas de grève et de force majeure. Toute demande illisible, erronée ou incomplète sera considérée comme nulle. Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Offre limitée à une seule participation par foyer, même nom, même RIB. Offre réservée aux particuliers résidant en France Métropolitaine. Timbre non remboursé.